




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-538**

Séance publique du

25 novembre 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20191125- lmc1161854-DE-1-1
Date de signature : 28/11/2019
Date de réception : jeudi 28 novembre 2019


OBJET : CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR "TERRE DE JEUX 2024".

Le 25 novembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/11/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Michele EINAUDI à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Gaëlle LENFANT à Madame Souad HAMMAL, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Danièle BRUNET, Madame Liliane PIERRON à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Raoul BOYER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S QUALITE DE VIE
Direction des Sports

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 NOVEMBRE 2019

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de competences des communes

RAPPORTEUR : Monsieur Francis TAULAN

Politique Publique : 13-SOUTIEN A LA PRATIQUE DU SPORT ET INVESTISSEMENT LIE AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

OBJET : CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR "TERRE DE JEUX 2024".- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix en Provence mène une politique sportive active de soutien au sport de haut niveau et de loisir.

Un des objectifs de cette politique est de renforcer le rayonnement de la ville d'Aix-en-Provence dans le domaine du sport, générateur de notoriété, d'attractivité, et également de retombées économiques, médiatiques et touristiques.

La mobilisation des aixois autour de ces événements contribue à la dynamique locale. C'est la raison pour laquelle la ville a accueilli une étape du Tour de France, la Fed Cup à deux reprises, le tour de Provence, l'Ironman du Pays d'Aix, l'Open de Tennis, l'équipe d'Ukraine dans le cadre de l'Euro 2016 de Football, l'équipe des All Blacks en 2007 dans le cadre de la coupe du Monde de Rugby et bien d'autres événements internationaux.

En 2024 et pour la 1ère fois depuis 100 ans, la France va accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été.

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) a voulu faire en sorte que l'énergie des Jeux soit portée partout en France et pas seulement dans les villes accueillant des sites olympiques et paralympiques. Pour ce faire, il a créé un label inédit dans l'histoire des Jeux, dédié aux collectivités et au mouvement sportif : Terre de Jeux 2024.

Ce label a pour objectif essentiel que le monde sportif et les collectivités œuvrent ensemble pour mettre plus de sport dans le quotidien des français en valorisant le rôle du sport ou en développant la pratique pour tous.

L'adhésion au label engage la ville d'Aix en Provence à mener de façon régulière des actions visant à répondre à trois objectifs :

- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à sa population
- Mettre plus de sport dans le quotidien de ses habitants
- Renforcer ses liens avec le mouvement sportif local

En obtenant ce label, la ville aura, pour contrepartie, une identité exclusive pour s'associer aux Jeux, un accès privilégié à l'information et aux outils et événements « Paris 2024 », un partage d'expérience avec la communauté Paris 2024, une visibilité pour promouvoir les atouts de son territoire.

Dans un second temps, la ville aura aussi la possibilité de proposer sa candidature pour intégrer la liste officielle de Centres de Préparation aux Jeux (CPJ). C'est sur la base de cette liste, transmise lors des Jeux de Tokyo en juillet 2020, que les 206 Comités Nationaux Olympiques et les 184 Comités Nationaux Paralympiques choisiront un centre référencé pour venir s'entraîner en France durant l'Olympiade pour préparer les Jeux.

La ville d'Aix-en-Provence possède aujourd'hui tous les atouts nécessaires pour s'engager et s'investir durablement dans ce projet national porté par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques.

Devenir « Terre de Jeux » représente l'opportunité de construire, vivre et partager l'aventure olympique et paralympique en créant une dynamique sportive et culturelle exceptionnelle.

Par conséquent, nous vous proposons, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** la candidature de la Ville d'Aix-en-Provence pour l'obtention du label Terre de jeux et la possibilité de constituer un Centre de Préparation aux Jeux.

DL.2019-538 - CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR "TERRE DE JEUX 2024".-

Présents et représentés	: 49
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»